

Commune de Lausanne
Direction des travaux
Rue du Port-Franc 18
Case postale 5354
1002 Lausanne

Lausanne, le 12 octobre 2012

Remarque à la mise à l'enquête publique Avenue de la Sallaz 47-49-51, Route de Berne 1

Madame, Monsieur,

Nous avons examiné les plans de la mise à l'enquête susmentionnée sous l'angle du stationnement pour deux-roues légers. En effet, le Plan Général d'Affectation prévoit à son art. 66 al.1 qu'un nombre minimum de places de stationnement réservé aux deux-roues doit être aménagé. De plus, l'article 66 al. 2 stipule que « Les maisons d'habitation collective et les maisons d'étudiants doivent être pourvues d'équipements collectifs, tels que garages pour vélomoteurs et bicyclettes, en relation avec leur importance. »

La commune de Lausanne indique sur son site : « En adoptant son plan directeur communal, le 5 septembre 1995, le Conseil communal a choisi de donner au vélo une place privilégiée par rapport aux véhicules individuels motorisés. Malgré une topographie mouvementée, le vélo se prête bien pour de nombreux trajets de courte et moyenne distance en ville de Lausanne. »

Ce projet comporte un nombre de places vélos répondant aux exigences du PGA. Toutefois, cette offre de stationnement, située au Nord des deux bâtiments est exclusivement extérieure, couverte et sécurisée. Or le bâtiment M comporte un grand nombre de logements et il serait important que les vélos puissent aussi être stationnés à l'intérieur. La nouvelle norme VSS 640 065 prévoit du stationnement de courte et longue durée en fonction des utilisateurs et le logement entre justement dans la catégorie longue durée, soit du stationnement intérieur. Nous demandons donc que des places de stationnement vélo soient prévues pour les habitants à l'intérieur du bâtiment M, en complément aux places extérieures planifiées.

En espérant qu'une solution pourra être trouvée en vue de favoriser la mobilité douce à Lausanne, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Stéphane Bolognini
Président

Karine Crousaz
Vice-présidente